



Communiqué de presse

Vitry-sur-Seine, le 8 novembre 2021

Panne d'ascenseur depuis deux mois chez RLF, les locataires en colère !

Les locataires de la résidence du Clos Langlois à Vitry-sur-Seine ne décolèrent pas suite aux pannes répétées de plusieurs ascenseurs depuis près de deux mois. La Fédération CNL du Val-de-Marne soutient l'action de l'amicale des locataires dans ses revendications : réparation au plus vite et exonération des charges pour la non utilisation !

Les intempéries de la fin du mois de septembre ont eu raison des ascenseurs des bâtiments C et D de la résidence du Clos Langlois à Vitry-sur-Seine. Les infiltrations via une terrasse mal étanchée ont causé des dégâts importants sur les câbles électriques. Les ascenseurs sont restés en panne plus de dix jours avant que le prestataire assure une réparation provisoire.

Sur insistance de l'amicale des locataires CNL auprès du bailleur RLF (Résidences Le Logement des Fonctionnaires), il a été mis en place une aide au portage mais sur des plages horaires restreintes.

Malgré une première réparation des ascenseurs, celui du bâtiment C est de nouveau en panne pour un problème de carte de fréquence, et, ce, depuis donc près d'un mois et demi ! Et les locataires continuent de monter et descendre à pied les 10 étages du bâtiment, jeunes, vieux, handicapés avec un système de portage qui n'est pas efficace (absence, horaires mal adaptés...).

La colère des locataires augmente et est légitime !

Pourquoi payer des charges pour une prestation qui n'est pas réalisée ? Pourquoi le bailleur RLF laisse perdurer une situation qui n'est pas acceptable ? Pourquoi le prestataire n'est-il pas à la hauteur de la réparation ?

Cette panne est l'exemple de la mauvaise qualité des entreprises qui ont en charge les prestations de réparation ou d'entretien ; cette panne est un exemple parmi d'autres de l'insuffisance du suivi et de l'autorité des bailleurs à demander le respect des contrats.

L'amicale des locataires CNL, soutenue par la Fédération CNL du Val-de-Marne, exige la réparation immédiate de l'ascenseur et l'exonération totale des charges pour les mois d'octobre et de novembre.

Fédération C.N.L. du Val-de-Marne

Contact presse

CNL 94 01 43 91 11 11 / cni.94@wanadoo.fr – #cnlvaldemarne

Alain Gaulon, président 06 13 23 40 81